



VITICULTURE

Hors-série – Bilan de campagne 2020

PRESENTATION DU RESEAU

SOMMAIRE

Présentation réseau
Facteurs de risque
Pression biotique
Bilan sanitaire –
Maladies/Ravageurs

ANIMATEUR FILIERE : CRVI
Rédacteurs : Gilles Salva
(CRVI) et Anne-Gaëlle
Dubreuil-Lachaud (CA2B)



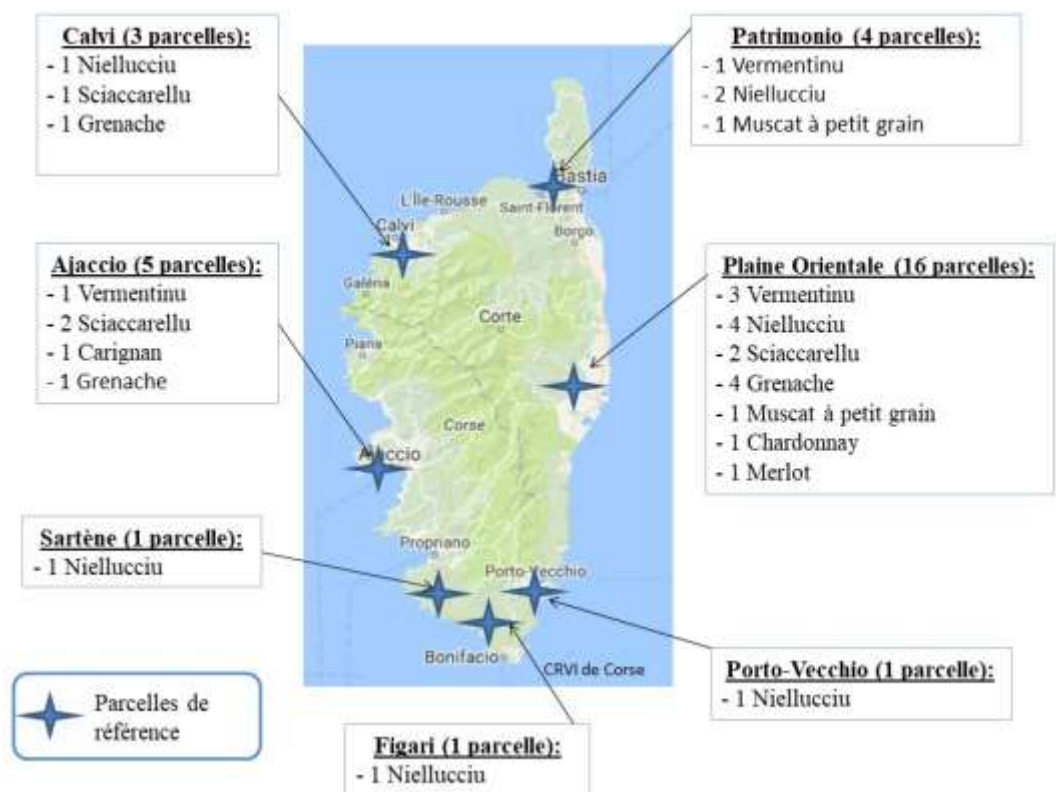
Structures partenaires :
CA2B, SCA UVIB, Domaine
Comte Peraldi, Clos Capitolo,
CAP.

Directeur de publication :
Jean-François SAMMARCELLI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
[http://www.corse.chambres-
agriculture.fr](http://www.corse.chambres-agriculture.fr)
Crédit photo : CRVI de Corse,

Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de l'Office Français
de la Biodiversité, par les
crédits issus de la redevance
pour pollutions diffuses
attribués au financement du
plan ECOPHYTO.

• Les parcelles fixes

Le réseau est composé de 30 parcelles fixes réparties sur l'ensemble du vignoble Corse et complantées en cépages représentatifs de la viticulture de l'île, à savoir : Niellucciu, Vermentinu, Sciaccarellu, Muscat à petit grain, Grenache, ainsi que Chardonnay, Carignan et Merlot.



• Les parcelles flottantes

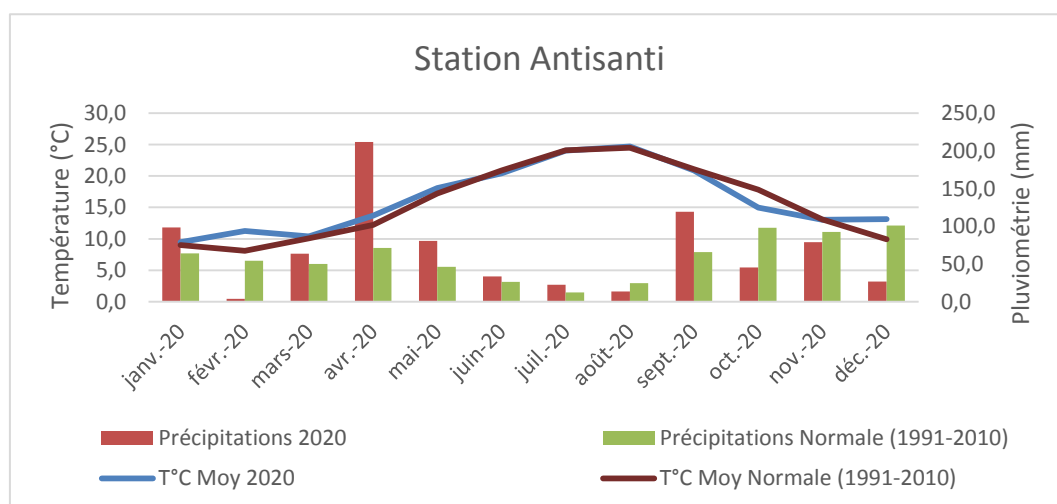
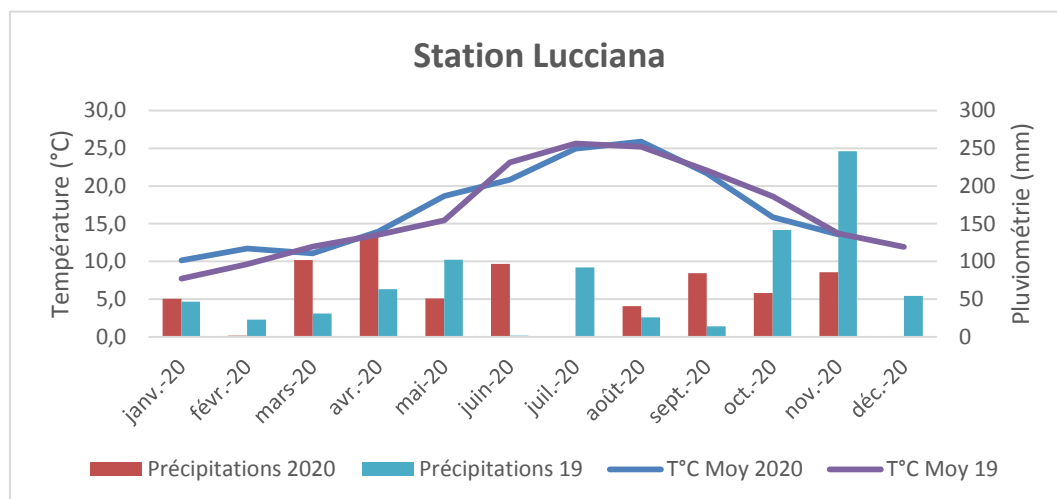
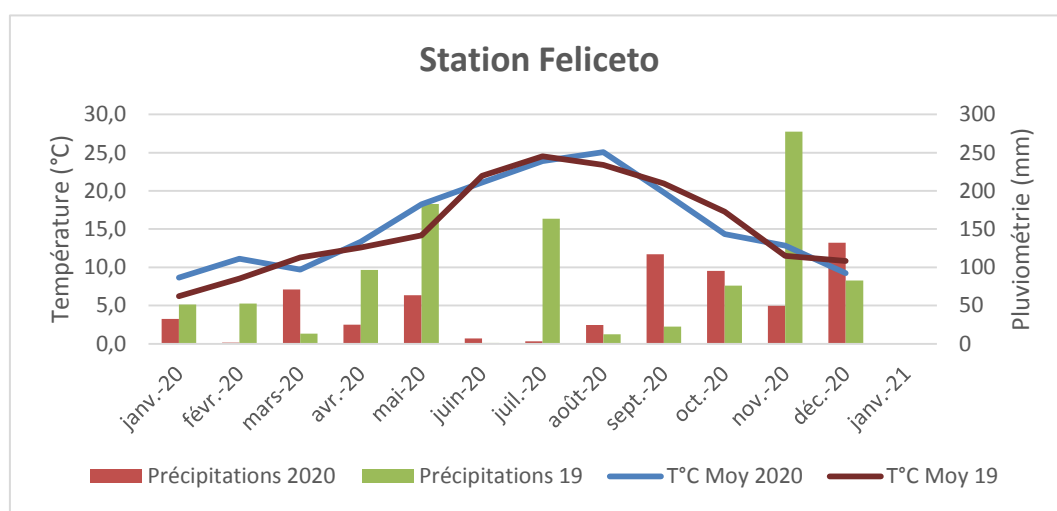
Aux parcelles de référence s'ajoutent des parcelles dites « flottantes ». Ces parcelles font l'objet d'observations ponctuelles de la part d'observateurs réguliers ou occasionnels. Les informations qui en sont issues peuvent être intégrées dans le BSV, elles sont alors signalées par la mention « hors réseau BSV ».

- **Les suivis biologiques**

Les suivis sont effectués tout au long de la période végétative de la vigne, du débourrement à la maturation des baies. Les principaux bio-agresseurs sont observés selon les protocoles de surveillance validés au niveau national : observations visuelles pour les maladies cryptogamiques (mildiou, oïdium, pourriture grise, maladies du bois) et autres bio-agresseurs (tordeuses, cochenilles, pyrale, cicadelles...), complétées par des relevés de pièges pour les tordeuses de la grappe.

FACTEURS DE RISQUES PHYTOSANITAIRES

- **Bilan climatique 2020**



L'hiver 2019-2020 et le début de printemps 2020 furent marqués par des températures très douces, ce qui a provoqué un débourrement précoce et une croissance de la pousse active. L'avance des stades phénologiques a également été entretenue par des températures estivales élevées.

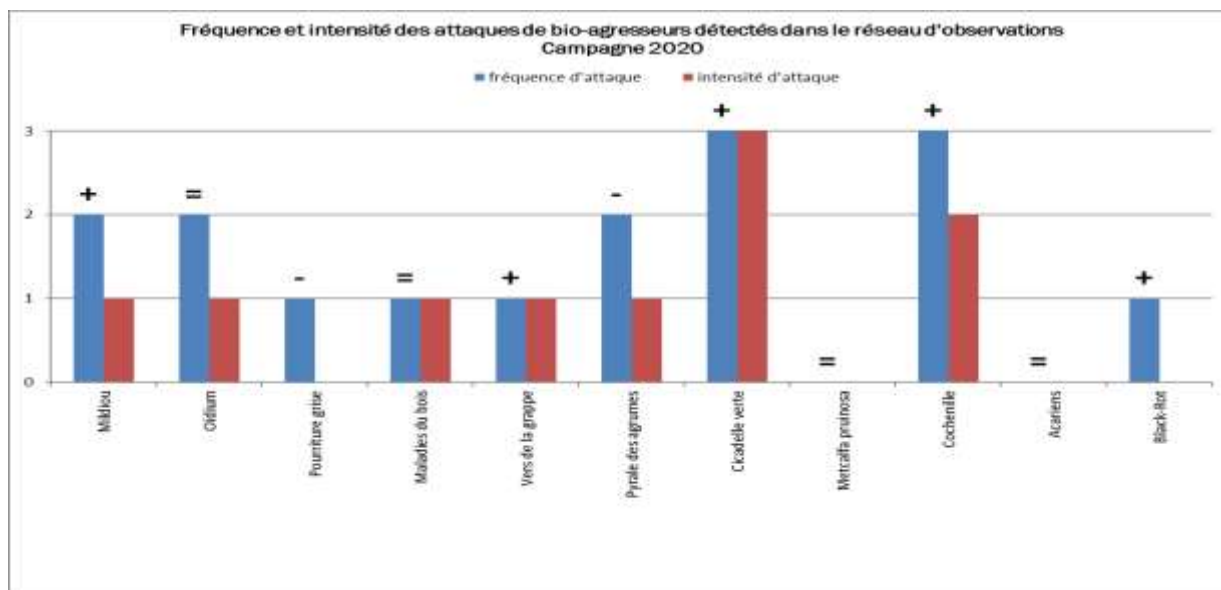
La répartition des pluies fut inégale entre les micro-régions. La Balagne se distingue par un déficit pluviométrique jusqu'à fin août. La façade est et l'extrême sud ont quant à eux connu des épisodes orageux inhabituels en avril-mai, mais dans l'ensemble la pluviométrie totale reste dans la moyenne historique. A noter, en septembre, des pluies régulières et fréquentes qui ont contribué à allonger le cycle végétatif et étaler les vendanges parfois jusqu'en octobre.

- **Stades phénologiques**

Le débourrement fut particulièrement précoce, dès la mi-mars et parfois même durant le mois de février. L'avance du cycle de la vigne, d'environ deux semaines par rapport au millésime 2019, s'est maintenue jusqu'à fin juin, puis a diminué à l'approche de la véraison.

A partir de la véraison, cette avance a littéralement fondu et, hormis pour les situations habituellement précoces accompagnées de faibles rendements, les vendanges ont traîné en longueur, jusqu'à la première décade d'octobre.

PRESSION BIOTIQUE



Légende :

Fréquence = régularité des dégâts observés

Intensité = gravité des dégâts observés

Niveaux d'attaque de nul = 0 à fort = 3

+, - et = : évolution de la pression par rapport à l'année antérieure

La gravité des symptômes combine donc la fréquence et l'intensité de l'attaque sur les parcelles touchées. Ces paramètres reflètent la pression sanitaire de l'année, sans prendre en compte la mise en œuvre des différentes stratégies de protection.

BILAN SANITAIRE - MALADIES

- **Mildiou**

Le mildiou est apparu sur feuilles début-mai sur Niellucciu et Grenache essentiellement, dans le secteur Aleria / Ghisonaccia. Fin mai, le champignon commence à atteindre les grappes dans ce même secteur ainsi que dans la région ajaccienne, tandis qu'il apparaît en Balagne (Vermentinu, Grenache). Jusqu'à mi-juin, le mildiou prend un caractère épidémique et concerne l'ensemble des régions viticoles de l'île, avec des niveaux d'attaque variés selon les cépages, les plus touchés étant le Grenache, le Muscat à petits grains et le Niellucciu. A partir de la fermeture de la grappe, la situation est maîtrisée et le champignon n'évolue quasiment plus, excepté dans des cas extrêmes de défaut de protection phytosanitaire.

En résumé, les conditions climatiques du printemps laissent craindre un caractère épidémique intense. Le mildiou a certes exercé une forte pression dès le début de la campagne, mais il s'est avéré moins virulent que prévu par la suite. Quelques situations ont tout de même été difficiles à gérer.

- **Oïdium**

Les tout premiers foyers se sont manifestés dernière décade de mai, principalement sur Biancu gentile (Balagne, Sud) et Niellucciu (Cap corse). Le champignon progresse légèrement jusqu'à début fermeture de la grappe, avec les premiers symptômes sur grappes. Il s'étend ensuite à la côte orientale et à d'autres cépages comme le Vermentinu, Muscat, Merlot et Sciaccarellu. Si les intensités d'attaque sont généralement faibles durant tout le cycle végétatif, le champignon reste sporulent sur feuilles comme sur grappes, provoquant quelques attaques tardives, par foyers, à l'approche de la récolte.

De manière générale, le risque oïdium a été moyen à élevé sur l'ensemble de l'île, mais sans impact sur la qualité de la récolte.

- **Maladies du bois**

En 2020 les manifestations liées aux maladies du bois sont apparues tard dans la saison et ont été rares.

- **Pourriture grise**

Quelques rares attaques de *Botrytis cinerea* ont été signalées sur certaines parcelles vigoureuses, présentant des grappes entassées, avec présence ou non de la pyrale des agrumes.

BILAN SANITAIRE - RAVAGEURS

- **Vers de la grappe**

La première génération d'Eudémis a été dans l'ensemble discrète, quelques glomérules ont été dénombrés sur la côte orientale au début du mois de juin sans pour autant atteindre le seuil de nuisance.

Les 2^{nde} et 3^{eme} générations ont été plus présentes dans le vignoble et les perforations, plus nombreuses qu'en 2019, ont été surtout comptabilisées sur Vermentinu en côte orientale.

La mise en place de la confusion sexuelle est une pratique de plus en plus répandue dans le vignoble, ce qui facilite la maîtrise de ce ravageur.

La pression est restée faible à moyenne tout au long de la campagne.

- **Pyrale des agrumes**

La pyrale des agrumes est en recrudescence depuis 3 à 4 ans sur l'ensemble du vignoble.

Cette année, les premières captures ont eu lieu dès le mois de mai et les foyers de larves à partir de début juin. La présence de ce nouveau ravageur est en relation étroite avec celle des cochenilles farineuses.

Certaines parcelles ont été gravement impactées, mais sans atteindre les niveaux d'attaque de 2019. Les cépages majoritairement concernés sont le Niellucciu, le Grenache, le Vermentinu, le Muscat PG et le Sciaccarellu, particulièrement en cas de forte vigueur. Dans les situations les plus graves, les pertes de récolte, essentiellement qualitatives, ont nécessité un tri à la parcelle.

La mise en place d'un monitoring pour ce ravageur devient indispensable pour une lutte la plus efficace possible.

- **Cicadelle verte**

L'année 2020 fait office de référence en termes de dégâts provoqués sur le feuillage. Les symptômes sont apparus tôt, avant véraison, et ont atteint des niveaux tels que nombre de parcelles présentaient un aspect totalement grillé durant toute la maturation. Ces attaques ont sans doute contribué à un ralentissement de la maturité et une stagnation des degrés potentiels. Les cépages affectés sont essentiellement le Merlot, le Niellucciu, le Grenache et le Vermentinu. C'est surtout sur la côte orientale, dans un triangle Aléria-Ghisonaccia-St Antoine, et dans une moindre mesure dans le Sud (Sartène), que les dégâts ont été le plus spectaculaires.

- **Cochenilles farineuses**

Ce ravageur semble être en recrudescence depuis quelques années. Leur présence est fortement liée à celle des fourmis. Les larves sont visibles sous l'écorce des ceps fin mai, et colonisent ensuite les grappes dès la mi-juin, entraînant la présence de miellat en juillet.

La Balagne et certains secteurs de la côte orientale, sur Niellucciu, Grenache, Sciaccarellu et Syrah, sont principalement atteints par cette cochenille.